

BULAC

[도서관] [शिक्षक] [അക്കാദമി] [ሥልጣኔ]

Bibliothèque universitaire
des langues et civilisations

Référence
BULAC/2019/144

Rédigé par
Benjamin Guichard

Téléphone
0181691887

Courriel
benjamin.guichard@bulac.fr

Date
29 avril 2019

COMPTE RENDU

Réunion du 12 novembre 2018
Conseil scientifique de la BULAC

Version
Approuvée par le CS du 13 mai
2019

Participants présents

Membres

Capucine Boidin
Étienne Boisserie
Marie-Élizabeth Ducreux
Éloi Ficquet
Annick Horiuchi

Françoise Hours
Philip Huyse
François Lagirarde
Camille Lefebvre

Méliné Pehlivanian
Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky
Nicolas Vatin
Christine Wise

Membres de droit

Marie-Lise Tsagouria

Invités

Adeline Batailler
Gilles d'Eggis
Elsa Ferracci

Benjamin Guichard
Fanny Mion-Mouton
Clotilde Monteiro

Julie Philippe
Juliette Pinçon

Participants excusés

Membres

Leyla Dakhli
Catherine Depretto
Jean-François Huchet

MariaLuisa Langella
Alain Messaoudi

Philippe Peycam
Gérard Toffin

Membres de droit

Simone Bonnafous

Invités

Jean-François Chanal

Prochaine réunion le
13 mai 2019 à 14h30

Lieu et Adresse
Salle du conseil, BULAC

1. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU 28 MAI 2018

Approuvé à l'unanimité.

2. INFORMATIONS DIVERSES

Benjamin Guichard informe le conseil scientifique de la candidature présentée par la BULAC à la 2^e vague de l'appel à projet du GIS Collex-Persée, dans la catégorie des services à la recherche. Dans la continuité de la note d'intention présentée au conseil précédent, le projet intitulé « Mistara » concerne l'amélioration du traitement des noms de personnes en écriture arabe dans les référentiels d'autorités. Il s'intéressera aux divergences d'orthographe entre langues et s'appuiera sur les outils d'alignement automatisé développés par les agences bibliographiques, cherchant ainsi à améliorer la prise en compte des écritures dans le cadre de la transition bibliographique. Il visera la mise en relation des référentiels d'autorités des bibliothèques avec les outils numériques de l'onomastique arabe (catalogue *Al-Kindi* de l'IDEO, base *Onomasticon Arabicum*). Le projet est présenté aux côtés des deux agences bibliographiques nationales (ABES, BNF), de la bibliothèque de l'Institut du monde arabe, de l'Institut dominicain d'études orientales du Caire, du SCD de l'université Aix-Marseille, de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme et de la section arabe de l'IRHT. Les projets retenus seront désignés à la fin de l'année 2018.

La BULAC informe le conseil d'une enquête initiée par l'ABES à destination des établissements membres du réseau SUDOC sur la proposition de rendre facultatif le catalogage en double écriture des documents en écriture non-latine (écriture originale, translittération normalisée) au profit de la seule écriture originale.

D'un point de vue catalographique l'établissement a répondu par la négative en alertant sur :

- Les risques de doublons entre les documents en translittération seule qui existent dans le catalogue (hérités de pratiques antérieures) et les documents en écriture originale seule.
- Les difficultés pour le renseignement bibliographique et les transactions autour des documents dans le cadre d'un établissement dont les collections ont une grande diversité linguistique.

Le conseil est invité à réagir à cette possibilité d'évolution du catalogue collectif de l'enseignement supérieur de leur point de vue de chercheur utilisant ces ressources et leur signalement dans les catalogues.

Plusieurs membres du conseil défendent l'idée que la translittération des écritures non latines dans les catalogues de bibliothèques est utile aux chercheurs et aux utilisateurs de cette documentation, même quand ils maîtrisent la langue du document (Nicolas Vatin, Annick Horiuchi, François Lagirarde, Éloi Ficquet, Marie-Elizabeth Ducreux) :

- La translittération permet de lever des ambiguïtés de lecture pour des langues déficientes comme l'arabe ou l'hébreu et facilitent l'identification de termes peu communs.
- La translittération permet de lever les ambiguïtés pour les langues et graphies anciennes qui ont connu différents systèmes de transcription dans une écriture non latine et qui peuvent poser des problèmes d'identification (écriture du turc ottoman et de l'arménien dans différents alphabets, transcription des caractères indiens dans les langues d'Asie du Sud-Est).

- Pour les langues à sinogrammes, la translittération permet également de lever des problèmes de lecture phonétique et d'identification des noms propres ou des mots savants : c'est notamment le cas pour les noms propres en coréen et japonais (ces mots en sinogrammes étant souvent accompagnés d'une translittération phonétique en syllabaire au Japon ou en Corée, système impossible à suivre dans une notice catalographique et pourtant utile même à des chercheurs avancés).

Par ailleurs, l'interrogation des catalogues par l'intermédiaire des formes translittérées est défendue pour les motifs suivants :

- La facilité de saisie sans avoir à modifier le paramétrage de clavier, d'autant que l'usage des diacrités n'est pas obligatoire.
- Les caractères translittérés mieux indexés que certaines écritures (sinogrammes notamment dont l'interrogation est souvent défailante).
- Dans le cas de travail à partir de sources multi-lingues, la translittération est un outil d'apprentissage et d'identification efficace pour rassembler des sources issues de systèmes linguistiques et d'écritures hétérogènes ou identifier des citations sans nécessairement maîtriser la langue du document.

Le conseil scientifique a également souligné, rejoint en cela notamment par les professionnels des bibliothèques membres du conseil (Méliné Pehlivanian, Françoise Hours) :

- Les défauts de l'hétérogénéité déjà importante dans les catalogues actuels en termes de traitement des langues et écritures et exprimé le souhait que les bibliothèques travaillent dans le sens d'une convergence de pratiques afin de faciliter l'orientation des chercheurs en évitant d'introduire des pratiques nouvelles ; Méliné Pehlivanian a rappelé le caractère systématique du catalogage en double écriture dans le réseau allemand.
- La nécessité d'un système en double écriture pour garantir un accès facilité à la documentation par l'ensemble des utilisateurs dans les grands établissements rassemblant une documentation diversifiée.

Enfin, le conseil scientifique s'est déclaré très intéressé par le sujet et a souhaité pouvoir être éclairé sur la façon dont la transition bibliographique, notamment de la gestion des entités (personnes et œuvres surtout) et l'exploitation de référentiels communs pourraient permettre de faciliter le travail de signalement en double écriture.

Benjamin Guichard remercie les membres du conseil pour ces échanges et propose de les transmettre à l'ABES en complément de la réponse adressée par l'établissement.

3. PROJET DE REFONTE DES COLLECTIONS EN LIBRE-ACCÈS

Julie Philippe présente une note exposant le projet de refonte des collections en libre-accès, qui prendra la forme d'un chantier pluri-annuel.

Deux traits essentiels de la constitution actuelle du libre-accès seront maintenus :

- La complémentarité entre étages des salles de lecture : généralités transverses et autoformation en mezzanine, collections d'étude au rez-de-chaussée et collections de recherche au rez-de-jardin.
- L'objectif de représentation de la diversité linguistique des collections ; la sélection n'est pas guidée uniquement par l'usage mais doit également mettre en valeur des fonds de niche qui font l'originalité des collections.

En revanche plusieurs principes initiaux ou défauts d'usage constatés sont appelés à évoluer :

- La sélection avait été pensée pour refléter les lignes de forces des collections conservées en magasins, elle doit plutôt rendre compte les attentes du public en termes de documentation pédagogique et d'actualité de la recherche.
- Un renouvellement dynamique des collections proposées évitera une trop grande fixité.
- La mise en œuvre de la logique de corpus a été très hétérogène selon les aires.
- Les thématiques transverses, correspondant à des objets d'étude ou de recherche communs à différents domaines, seront développées et valorisées pour être plus lisibles ; des axes de développement transversaux stratégiques seront identifiés.
- L'offre d'usuels parfois vieillissants sera rafraîchie.
- La vitesse de mise à disposition documents récents en libre-accès sera améliorée.
- L'implantation de la documentation en salle sera revue car elle s'appuie aujourd'hui sur une évaluation du métrage linéaire accordé à chaque domaine fondée sur une analyse de la vitalité scientifique, du nombre d'étudiants et du paysage documentaire réalisée en 2003 ; cette dernière sera reprise à nouveaux frais, en prenant en compte les capacités de renouvellement des collections (fonds permanents et fonds à entretien non permanent).
- La classification thématique sera simplifiée pour améliorer sa lisibilité et faire ressortir des thématiques clefs.
- On s'efforcera de rendre plus lisible le plan d'implantation qui éclate parfois des domaines proches (éloignement physique des domaines Afrique et Maghreb par exemple).
- Les circuits de gestion des collections du libre-accès entre différents services veilleront à améliorer le temps de traitement.

Le calendrier du projet s'étend de septembre 2018 à courant 2021. En 2018, on s'attelle à la collecte et à l'analyse des données, à la cartographie physique des implantations et à la constitution de fiches « domaine » destinées à fournir à chaque chargé de collection des éléments de contexte pour la gestion de son fonds (contexte universitaire et scientifique, éditorial, paysage documentaire). En 2019, l'analyse sera approfondie et des propositions d'évolution formulées pour neuf fonds test : Chine, Russie, Turquie, Grèce, Arménie, Sri Lanka, Finlande, aire kurde, Indonésie. Le conseil scientifique sera notamment sollicité au sujet de l'identification des thématiques transverses et des évolutions de la classification pour en favoriser l'appropriation par les usagers.

En réponse à Méliné Pehlivanian, il est précisé que quatre personnes concourent au projet en phase de test, avant que le travail ne soit étendu à l'ensemble des équipes de chargés de fonds. Un outil de visualisation des données devrait être mis en place en 2019 et permettre de dégager plus rapidement des indicateurs. Éloi Ficquet demande si les documents des magasins les plus sollicités seront pris en compte. Il est répondu par l'affirmative, en précisant que ces données de rotation sont également utilisées pour déterminer l'achat d'exemplaires supplémentaires.

Nicolas Vatin précise que les usuels anciens peuvent être pertinents. Julie Philippe précise qu'il ne s'agit pas d'une règle systématique, mais d'une correction ponctuelle d'anomalies peu pertinentes qui bloquent l'enrichissement des collections par des ouvrages récents ; il pourra également s'agir de mesures de conservation pour des documents fragilisés. Pour Marie-Élizabeth Ducreux, si les encyclopédies du XIX^e et du début du XX^e siècle sont souvent numérisées, elles sont peu lisibles et restent méconnues des étudiants ; il ne faut

pas hésiter à améliorer leur signalement, y compris en les présentant sur les étagères des collections physiques. Éloi Ficquet fait également remarquer que le feuilletage et le rebond dans une vaste encyclopédie encouragent les apprentissages. Nicolas Vatin abonde en ce sens : la 3^e édition de l'*Encyclopédie de l'Islam*, disponible uniquement en ligne, est beaucoup plus rarement citée que la 2^e édition qui existe au format papier. Éloi Ficquet demande comment on collecte les données d'usage sur la consultation sur place des documents, notamment ceux qui sont exclus du prêt : des campagnes d'analyse sont effectuées chaque année pendant trois semaines, avec un pistage systématique des ouvrages laissés sur les chariots. Nicolas Vatin fait remarquer que des formes de consultation dans les rayons, fréquentes pour les usuels, peuvent échapper à cette mesure. Julie Philippe rejoint ces remarques. Elle souligne que le problème n'est pas de faire évoluer dans l'absolu l'espace disponible en libre-accès, en réduisant l'offre existante, car on ne manque pas de place, mais de faire évoluer les équilibres entre domaines et de rendre plus pertinente l'offre actuellement proposée.

À la demande d'Annick Horiuchi, il est précisé que l'objectif de proportion de publications orientales est de 15% au niveau étude et de 50% au niveau recherche, mais cela peut sensiblement varier selon les domaines. Si ces variations s'expliquent souvent par le paysage éditorial de chaque zone, il peut également y avoir des divergences dans les pratiques des différents chargés de fonds qu'on s'efforcera de limiter.

4. DOCUMENTATION ÉLECTRONIQUE

Présentation par Adeline Batailler d'une note sur les propositions d'acquisition, les projets de signalement et un état des lieux des chantiers de négociation.

4.1. ACQUISITIONS

Au 12 novembre, 86 000 €, soit 50% du budget alloué aux ressources électroniques, ont été dépensés. La part des abonnements et des frais de mise à jour reste contenue à 33% des dépenses grâce à un travail de négociation.

Les propositions d'acquisitions listées dans la note sont passées en revue, complétées par l'ajout de nouvelles tranches du *Buddhist Digital Resource Center* (anciennement *Tibetan Buddhist Resource Center*), pour un total de 61 000 €.

Il est proposé de rejeter l'acquisition de deux ressources :

- La base chinoise *Duxiu*, proposée uniquement sous forme d'abonnement pour un montant jugé trop élevé.
- L'encyclopédie *Twentieth Century Religious Thought: Volume II, Islam* (Alexander Street/Proquest), car le téléchargement au format PDF n'est pas encore disponible. Il est proposé de souscrire un abonnement pour évaluer l'usage de la ressource et soumettre l'achat, en cas de confirmation de l'intérêt, à la possibilité de réaliser des téléchargements.

Annick Horiuchi pose la question des avantages procurés par la convention avec *OpenEdition* : elle donne accès à des conditions privilégiées à l'offre *Freemium* sur les monographies en ligne (tarif fortement remisé et système d'acquisition dynamique pour un bouquet de 300 titres téléchargeables choisis par la bibliothèque plutôt que dans le cadre d'un bouquet thématique) en échange d'une participation à la valorisation de la plate-forme *Hypotheses.org* (accueil de formations, carnet de veille). Il est fait la remarque que l'offre d'archives de presse japonaise ne présente pas le titre *Yomiuri*, le plus important au Japon.

En réponse à Éloi Ficquet, il est précisé que la base de presse *Integrum* ne couvre que la Russie, mais propose une très bonne couverture de la presse régionale, et que seul le module proposant un accès distant est proposé à l'acquisition. Francis

Lagirarde attire l'attention sur une *Encyclopédie du Bouddhisme* prochainement proposée par Brill.

Le conseil scientifique émet à l'unanimité un avis favorable aux propositions d'acquisition suivantes :

Titre et éditeur	Aire ou domaine	Forme d'acquisition
<i>Middle Eastern and Central Asian Studies</i> (EBSCO)	MOMAC	Abonnement
<i>Philosophy in the Islamic World</i> (Brill)	MOMAC	Achat pérenne, avec frais techniques annuels
<i>Twentieth Century Religion Thought Library. Vol 2. Islam</i> (Proquest)	MOMAC	Abonnement
<i>Encyclopedia of China</i> (Brill)	Chine	Achat, avec frais de mise à jour annuels
<i>Chinese Research Perspectives Online</i> (Brill)	Chine	Achat, avec frais de mise à jour annuels
<i>CNKI Ebooks</i> (CNKI)	Chine	Achat pérenne
<i>Shinpen Kokka Taiken</i> (Kinokuniya, Japan Knowledge)	Japon	Abonnement
<i>Jinbutsu Sosho</i> (Japan Knowledge)	Japon	Achat pérenne
KrPia & Dbpia (Nurimedia)	Corée	Abonnement
<i>Buddhist Digital Resource Center</i> (tranches additionnelles)	Tibet	Achat
<i>Integrum Profil</i> (Integrum)	Russe	Abonnement

4.2. PROJETS DE VALORISATION ET SIGNALEMENT

Les statistiques de consultation en termes de nombre d'utilisateurs plafonnent, même si l'utilisation des ressources est de plus en plus intensive avec un nombre de téléchargements en forte hausse. Le phénomène est imputé aux limites des outils de signalement des ressources et à l'ergonomie de ces plates-formes. Deux réponses y seront prochainement apportées :

- Refonte de la présentation des ressources en ligne sur le site web : la présentation actuelle, organisée par grande aires, sera présentée à l'échelle de domaines géo-linguistiques avec une typologie des documents plus claire.

- Mise en place d'un outil de découverte permettant l'interrogation en texte intégral des ressources proposées ; l'index central proposé par EBSCO a révélé depuis peu une couverture très satisfaisante des ressources en langues vernaculaires acquises par la BULAC et permettra une interface d'interrogation commune pour le catalogue des imprimés et la recherche dans les ressources électroniques.

Benjamin Guichard interroge Christine Wise sur le retour d'expérience de la bibliothèque de la SOAS dans l'utilisation d'EDS, l'index proposé par Ebsco. Ce dernier est satisfaisant pour la recherche dans les livres électroniques et les revues. La SOAS utilise l'interface *Vufind* pour l'interrogation des catalogues et cette dernière n'intègre pas encore l'ensemble des ressources signalées par l'index d'EBSCO. Parallèlement, un chantier est mené pour signaler les ressources en accès libre disponibles sur un modèle *Freemium*.

4.3. NÉGOCIATIONS

Le travail mené pour identifier des ressources de niche pertinentes et obtenir les conditions d'acquisition adéquates est très lourd. Les offres commerciales sont souvent difficiles à supporter pour un établissement isolé. Il est donc utile de mutualiser cet effort pour obtenir des conditions techniques et commerciales plus intéressantes. Quelques succès ont été remportés cette année : les nouveaux modules acquis auprès du CNKI ont permis l'accès distant sans surcoût ; plusieurs éditeurs ont permis à la BULAC de piocher dans les bouquets du catalogue pour constituer une offre au titre correspondant au mieux à ses besoins. Par ailleurs, des conditions ont été obtenues pour faire basculer la prise en charge des abonnements papier dans le cadre d'une souscription à la version en ligne auprès de l'éditeur : cette solution permet de supprimer les frais facturés par les agences d'abonnement et d'assurer une bonne coïncidence entre les titres proposés en version papier et en ligne. 23 000 € de dépenses d'abonnements seront ainsi désormais intégrés au budget des ressources électroniques.

4.4. INFORMATION SUR LE PROJET *CROSSASIA* ET PAYSAGE DE LA DOCUMENTATION ÉLECTRONIQUE À LA BIBLIOTHÈQUE D'ÉTAT DE BERLIN

Le conseil scientifique avait été informé de la participation de la BULAC à la candidature portée par la Bibliothèque d'État de Berlin pour un projet de licence européenne de ressources sur l'Asie (*CrossAsia Europe*). Ce dernier n'a pas été retenu dans l'appel à projet européen. Méliné Pehlivanian informe le conseil que ce rejet a été motivé par le jury en raison d'inquiétudes pour la nature des structures juridiques et des infrastructures techniques susceptibles de porter un tel projet à l'échelle européenne ; l'expérience menée à l'échelle allemande n'a pas suffi à convaincre. Il faut donc encore mener un travail de convergence sur ces points entre partenaires. La réflexion est tout juste entamée pour reprendre le travail dans cette nouvelle perspective pour un prochain programme dans le cadre européen.

À l'invitation du conseil, Méliné Pehlivanian fait un bref exposé de la stratégie de développement des ressources électroniques dans son établissement. L'outil de découverte EBSCO est également utilisé pour signaler les ressources en ligne aux côtés des collections physiques détenues par la bibliothèque. Mais peu de ressources orientales sont signalées dans ce catalogue *Stabi+* au delà des grandes bases de revues et données. La pérennité des données numériques acquises est assuré par *Portico* et cette question est prise en compte dans les critères d'acquisition.

Les périodiques électroniques et bases de données sont signalés sur une plateforme nationale partagée par toutes les bibliothèques allemandes où on retrouve

des ressources en accès ouvert et la documentation acquise dans le cadre des licences nationales. 18 000 titres électroniques sont disponibles en accès distant pour les lecteurs de la *StaBi* qui s'ajoutent à l'offre acquise dans le cadre des licences nationales.

La Bibliothèque d'État de Berlin coordonne les acquisitions dans le cadre des licences nationales pour le domaine du droit, de la slavistique, de l'Asie orientale et du Sud-Est. L'imprimé pèse plus fort dans le département Orient que dans les autres secteurs ; l'offre d'*e-books* en langues vernaculaires reste limitée dans le domaine Moyen-Orient et les consultations peu importantes. En 2018, pour la première fois, l'établissement s'est retrouvé devant la difficulté à identifier des ressources pertinentes pour dépenser des crédits fléchés pour l'acquisition de ressources en ligne orientalistes en achat pérenne. Les éditeurs des pays concernés sont sollicités, mais les réponses sont peu satisfaisantes et les cadres juridiques non opérants.

Éloi Ficquet souligne qu'en Afrique l'absence d'offre électronique s'explique surtout par l'absence de plates-formes d'édition et d'offre de service du monde de l'édition pour les auteurs ; un travail d'ouverture des plates-formes de diffusion européenne à des communautés scientifiques tierces serait peut être à mener.

4.5. LES RESSOURCES ÉLECTRONIQUES ACQUISES À LA *SCHOOL OF ORIENTAL AND AFRICAN STUDIES*.

À l'invitation du conseil scientifique, Christine Wise expose la situation des ressources électroniques à la SOAS et commence par rappeler le contexte général de l'établissement.

Les collections sont constituées de 1,3 million de livres imprimés, d'archives et de périodiques (70 000 abonnements courants), complétés par 107 bases de données électroniques, 130 000 livres électroniques et 100 000 revues en ligne. Les ressources en langue anglaise dominent largement. La SOAS joue le rôle de bibliothèque de référence à l'échelle nationale, aux côtés de la *Bodleian* (Oxford), de Cambridge et de la *London School of Economics*. L'activité de l'école est orientée vers la recherche intensive et les domaines de niche. La population étudiante est répartie à moitié entre le niveau licence et le niveau master/doctorat.

L'établissement a été créé en 1916, en agglomérant des collections préexistantes et en se donnant de grandes capacités d'acquisition. La bibliothèque reste aujourd'hui marquée par le poids des collections patrimoniales et une politique active de développement des collections. Il a reçu une évaluation très favorable dans le rapport d'OCLC sur les bibliothèques de recherche britanniques. Les thématiques prioritaires sont le droit, les études de genre, les migrations internationales et l'histoire de l'art. Les domaines secondaires sont les sciences politiques, la finance, le management et l'économie. Mais cela n'empêche pas la présence de corpus d'excellence dans d'autres domaines : l'importance des collections de littérature haoussa a par exemple récemment été soulignée. L'école s'est beaucoup interrogée sur la façon de décoloniser l'enseignement et les collections - tant dans les objets de l'acquisition que dans la façon de les signaler et de les valoriser.

Le poids et l'ampleur des collections imprimées, majoritairement conservées sur place et proposées en libreaccès, pèsent fortement sur le développement des collections électroniques. La pression immobilière est forte et l'équation difficile à trouver pour créer des espaces propices à l'étude et à la recherche tout en laissant de la place aux collections.

Les principes stratégiques de développement des collections physiques sont de répondre directement aux besoins de l'enseignement et de la recherche en s'adaptant de façon dynamique à la prescription pédagogique et aux orientations de la politique scientifique de l'école. Le processus de transition vers le numérique est engagé depuis plusieurs années mais s'est récemment accéléré. Le ratio entre collections électroniques et papier est passé de 30%/70% à 40%/60% au cours des cinq dernières années. Les acquisitions donnent désormais la priorité au format électronique, même si on se heurte au caractère limité de l'offre en langues vernaculaires sous ce format et que la stabilité des plates-formes pose question. Les ressources occidentales sont acquises dans le cadre du JISC, mais sans que les besoins disciplinaires de l'école ne soient couverts de façon exhaustive. Les ressources en accès ouvert du DOAJ sont signalées systématiquement. Signaler au public le passage d'une collection acquise, imprimée, à une collection rendue accessible, en ligne, est une transition difficile.

Les procédures d'acquisition s'appuient sur un travail étroit avec les enseignants chercheurs. Trois réunions annuelles permettent d'examiner les besoins pédagogiques et de faire l'analyse technique et commerciale des suggestions d'acquisitions de ressources électroniques. Les bibliographies de cours intègrent désormais des livres électroniques et les enseignants-chercheurs s'attendent à ce que les nouveaux titres soient proposés au format électronique. Les ressources électroniques sont intégrées dans les plates-formes pédagogiques en ligne, notamment avec le développement de l'enseignement à distance. En 2017, 1,5 million de consultations de livres en ligne ont été comptabilisées. Du côté des besoins de la recherche, on mène une analyse technique et intellectuelle d'un grand nombre de bases de données susceptibles de répondre à la politique documentaire, mais le taux de rejet est important. Il est difficile de trouver des ressources qui soient vraiment utiles à la recherche dans le domaine des études aréales.

La SOAS se présente comme une institution promouvant l'accès ouvert, mais cela pose la question de la cohérence avec sa politique d'acquisition ou de la réponse aux sollicitations pour une numérisation commerciale de ses fonds patrimoniaux. On observe que l'offre documentaire proposée évolue, la dimension transdisciplinaire grandit et le poids des ressources de niche recule.

Des pratiques consortiales d'acquisition sont menées à la SOAS, notamment pour les ressources chinoises au sein d'un groupe de bibliothèques sinologiques britanniques, mais cela reste à une échelle réduite. L'établissement a un intérêt de principe pour les accords consortiaux, mais l'élaboration d'un consortium est un travail de longue haleine, qui se heurte parfois aux divergences de priorités entre établissements pour les acquisitions. La perspective du *Brexit* ajoute une incertitude supplémentaire. Mais la possibilité de rendre accessibles des ressources trop coûteuses par l'intermédiaire d'une entente entre établissements intéresse fortement la SOAS.

Les perspectives de développement concernent la mise en place d'*Ebook Central* pour améliorer le signalement, mais l'hétérogénéité des modes de fonctionnement des fournisseurs continue de poser problème ; Gobi est utilisé depuis peu pour repérer les acquisitions. Une attention est désormais portée à la présence de DRM dans les ressources proposées. *AfricanBookContents* vient d'être acheté mais le délai de mise en disponibilité de ce type de plate-forme est toujours long et les modalités techniques et commerciales d'accès sont parfois peu adaptées. Les nouvelles plates-formes d'Asie orientale examinées n'ont pas été jugées mûres pour le moment. La pression des étudiants pour avoir des ressources d'apprentissage en ligne est très forte, mais ces offres sont rarement soutenables

commerciallement. Parallèlement, il faut souligner l'existence d'une politique importante de numérisation patrimoniale.

5. CONVENTIONS

5.1. PROPOSITION DE DÉPÔT PARTIEL DU FONDS NEPALI DU CENTRE D'ÉTUDES HIMALAYENNES (CNRS)

Avis favorable à l'unanimité.

5.2. PROPOSITION DE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION POUR L'ARMÉNIEN CLASSIQUE DANS LE CADRE DU PROJET CALFA

Il s'agit d'un projet de développement en code source ouvert d'un outil de reconnaissance optique des caractères arméniens manuscrits, entraîné en partie sur des documents issus des collections de la BULAC.

Le conseil s'étonne que le projet ne soit pas porté par un laboratoire, ce qui pourrait permettre d'obtenir des financements importants et répondrait à la nécessité de fédérer les différents projets d'océrisation des écritures non latines. La question des transferts de technologie entre langues et les besoins de cartographie des initiatives et des avancées techniques dans ce domaine sont soulignés par Capucine Boidin et Éloi Ficquet.

Benjamin Guichard répond que ces points d'attention seront suivis avec vigilance dans le cadre de ce partenariat et que la BULAC entend l'expression de ce besoin.

Avis favorable à l'unanimité.

5.3. RENOUELEMENT DE LA CONVENTION AVEC *OPENEDITION*

Elsa Ferracci et Gilles d'Eggis présentent le carnet de veille récemment inauguré par la BULAC et réalisé dans le cadre de cette convention : veillebulac.hypotheses.org

Le choix a été fait d'un carnet unique pour valoriser les publications sur les études aréales sur la plate-forme hypotheses.org afin de favoriser les croisements entre domaines de recherche. Il s'agit à la fois d'un instrument de valorisation destiné aux chercheurs et d'un outil de veille pour la bibliothèque. L'ouverture de la veille à d'autres contenus, issus d'autres plates-formes, est à l'étude. Capucine Boidin recommande de porter une attention particulière à la veille sur les humanités numériques dans le domaine des écritures non-latines.

Avis favorable à l'unanimité.

6. ACTION CULTURELLE

Juliette Pinçon présente les orientations de la programmation culturelle pour le 1^{er} semestre 2019.

Capucine Boidin suggère d'inviter Barbara Cassin dans le cadre de la thématique autour de la traduction. Au sujet du projet d'exposition sur les conférences de paix de 1919, Étienne Boisserie suggère de réfléchir en termes de « souverainetés émergentes » plutôt que de se limiter au monde non-occidental ou non-européen.

7. PRÉSENTATION DE LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE ARÉALE (BINA)

Fanny Mion-Mouton rappelle les chantiers de numérisation en cours des manuscrits moyen-orientaux de la BULAC, avec le traitement au 1^{er} semestre 2019 de l'ensemble du fonds turc ottoman. La BINA est une bibliothèque numérique utilisant le CMS Omeka,

destinée à diffuser l'intégralité de l'activité de numérisation de la bibliothèque, aussi bien dans le cadre des chantiers systématiques que lors des opérations issues de demandes de lecteurs ou de manifestations culturelles. On pourra notamment donner une version en ligne aux expositions réalisées dans les salles de lecture.

Nicolas Vatin demande si les filigranes sont visibles à la numérisation ; il est répondu par la négative mais précisé que la description catalographique des manuscrits donne le plus souvent une description sommaire du filigrane.